Patrimoine mondial **25 BUR**

Distribution limitée **WHC-2001/CONF.205/INF.5 Add**
Paris, le 22 juin 2001
Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Vingt-cinquième session

Paris, Siège de l'UNESCO, Salle X
25-30 juin 2001

Evaluations de l'UICN des propositions d'inscription de biens naturels et mixtes sur la Liste du patrimoine mondial : Addendum

EVALUATIONS TECHNIQUES DES CANDIDATURES AU PATRIMOINE MONDIAL DE:

- Les sommets sacrés (Ukraine) ..... p. 3
- Les marais de Polissia et crête Slovechno-Ovruch (Ukraine) ..... p. 9
- Collines de Kaniv (Ukraine) ..... p. 15
- Karadag (Ukraine) ..... p. 23
- Crête de Podilski (Ukarine) ..... p. 29
- Parc national de Kaieteur (Guyana) ..... p. 35

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE UICN

UKRAINE

En avril 2001, l'UICN a entrepris d'évaluer les cinq sites proposés par l'Ukraine pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial :

1. Sommets sacrés
2. Les marais de Polissia et crête Slovechno-Ovruch
3. Collines de Kaniv
4. Karadag
5. Crête de Podilski

Les rapports concernant chacune des évaluations sont joints en annexe.

L'UICN n'est en mesure de recommander l'inscription d'aucun de ces sites car ils ne remplissent pas les critères d'inscription au patrimoine mondial, ni les conditions d'intégrité énoncées dans les Orientations.

L'UICN a conscience que cette décision sera source de déception pour les autorités ukrainiennes. Elle estime cependant que d'autres sites ukrainiens, ainsi que des sites partagés entre l'Ukraine et les États parties voisins de l'Ukraine pourraient remplir les critères naturels, contrairement aux cinq sites soumis pour examen au Bureau. Les sites potentiels pourraient être identifiés dans le cadre d'un atelier d'experts du patrimoine mondial organisé par le Centre du patrimoine mondial et les autorités ukrainiennes. L'atelier donnerait l'occasion d'expliquer les exigences du patrimoine mondial, aider à sélectionner les sites pertinents et à établir les normes requises pour leur gestion. Il serait bon que participent à cet atelier des experts du patrimoine naturel des pays voisins, aux côtés d'experts ukrainiens, sans oublier les intérêts culturels. En effet, plusieurs des sites évalués par l'UICN présentent des caractéristiques culturelles importantes. Durant la mission de l'UICN sur le terrain, le PNUD a offert un appui financier pour l'organisation d'un atelier de ce type.

En conséquence, l'UICN recommande que le Bureau invite l'Ukraine à discuter avec le Centre du patrimoine mondial et le PNUD de l'organisation d'un atelier de ce type. Dans les limites de ses obligations relatives à l'organisation d'évaluations indépendantes, l'UICN serait heureuse de participer à l'atelier. La présence de l'ICOMOS serait également pertinente.

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE UICN

LES SOMMETS SACRÉS (UKRAINE)

1. DOCUMENTATION

i) **Fiches techniques UICN/WCMC** (1 référence)

ii) **Littérature consultée**: Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. 2000. **National Report on the State of Environment in Ukraine 1999**. Rayevsky Scientific Publishers. Kiev; Hilton-Taylor, C. (Compiler) 2000. **Vegetationszonen und Klima**. Ulmer Verlag, Stuttgart, Allemagne.

iii) **Consultations**: 5 évaluateurs indépendants; Fonctionnaires du gouvernement de l'Ukraine et personnel des parcs.

iv) **Visite du site**: Gerhard Heiss et Yuri Badenkov; avril 2001.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Le site des Sommets sacrés est basé sur le Parc naturel national Svjati Gory dans l'oblast de Donetska, dans l'est de l'Ukraine. Il englobe une petite partie du bassin versant du fleuve Seversky Donets, se compose d'un groupe de parcelles forestières situées de part et d'autre du Seversky Donets et couvre une superficie totale de 40 589 ha. Le site proposé est formé de trois caractéristiques géomorphologiques: la vallée fluviale avec sa plaine d'inondation et ses terrasses (près de 70 pour cent de la superficie); un plateau accidenté qui est la branche septentrionale des monts Donets et surplombe la vallée fluviale (environ 30 pour cent du site proposé); et les pentes abruptes qui séparent le plateau de la plaine d'inondation raviné par l'érosion.

Le site se compose de roches magmatiques et métamorphiques de l'ère précambrienne ainsi que de complexes métamorphiques et sédimentaires du Paléozoïque. La strate supérieure est principalement formée d'une couche épaisse de sédiments du Crétacé. La vallée du Seversky Donets contient la plaine d'inondation actuelle et plusieurs plaines d'inondation anciennes (aujourd'hui marquées par des terrasses) formées d'alluvions sableuses et argilo-sableuses, dont les plus anciennes datent du Crétacé. Dans le site proposé, on ne trouve que les trois premières des huit terrasses: la première, la plus élevée, contient de nombreux étangs naturels. Le paysage se caractérise, en particulier, par des affleurements de roches calcaires et des falaises, sur la rive droite méridionale, qui surplombent la vallée de 100 à 120 m.

Sur les pentes, on trouve des peuplements relictuels d'une variété de pins sauvages et, sur la rive gauche, plate, septentrionale, du fleuve, on trouve des vestiges de forêts alluviales. Dans le site, il y a 943 espèces de plantes vasculaires dont 49 sont inscrites au Livre rouge de l'Ukraine et 17 au Livre rouge européen. Il y a 43 espèces de mammifères, 197 d'oiseaux, 10 de reptiles, 9 d'amphibiens et 41 de poissons. Les espèces animales remarquables sont le loup, la loutre, le pygargue, l'aigle impérial, le faucon pèlerin, le râle des genêts et le faucon crécerellette.

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES SITES

Le site proposé fait partie de la Province biogéographique de la steppe pontienne qui a été fortement altérée par l'homme et dont la végétation naturelle se limite aujourd'hui à quelques rares vestiges. Cette province est représentée par un bien naturel du patrimoine mondial, en Roumanie (le delta du Danube). Toutefois, le delta du Danube est une zone humide et ne peut être considéré comme représentatif d'une province biogéographique où la steppe est l'élément clé. Néanmoins, les forêts alluviales du Bien du patrimoine mondial du delta du Danube sont en bien meilleur état que les forêts alluviales vestiges des Sommets sacrés qui ne constituent qu'une partie

relativement mineure de la forêt du site proposé. Bien qu'il y ait des éléments steppiques dans le site proposé, c'est la forêt qui domine et qui couvre plus de 90 pour cent de la superficie, représentant la végétation naturelle dominante.

La végétation des Sommets sacrés a été fort affectée par les activités anthropiques. Environ 200 espèces de plantes vasculaires exotiques ont été introduites dans la région. On trouve quelque 8000 ha de plantations de conifères dans le site et les peuplements anciens sont très rares. Il existe, dans la partie nord du site, des peuplements de chênes qui comptent des arbres vieux de 300 à 400 ans, mais ceux-ci sont rares et dispersés au milieu de peuplements forestiers plus jeunes.

Les éléments de la steppe pontienne sont aussi importants dans la Réserve de biosphère Askaniya Nova qui couvre 33 308 ha en Ukraine et il s'agit peut-être là des meilleurs vestiges de steppe de la province biogéographique. Toutefois, la qualité de patrimoine mondial est contestable, tant du point de vue de l'importance internationale que des problèmes d'intégrité (11 312 ha seulement appartiennent au domaine public; et des animaux exotiques (zèbres) ont été introduits pour préserver la végétation steppique). Également candidat au patrimoine mondial en 2001, le Karadag, sur la péninsule de Crimée, se trouve aussi dans la Province biogéographique de la steppe pontienne. Il convient de noter que la partie sud-est de la péninsule de Crimée est définie par l'UICN et le WWF comme faisant partie du Centre de diversité des plantes des monts de Crimée du Sud et du Novorossia. Cette région est une enclave de végétation méditerranéenne dans la région de la mer Noire mais contient aussi quelques éléments steppiques.

En résumé, toutes les réserves de la Province biogéographique de la steppe pontienne présentent soit des caractéristiques différentes - telles que la steppe ou les zones humides côtières (par ex. Chemomorskiy, Ukraine) - de celles du site proposé ou ont une superficie très limitée. Par exemple, les trois zapovedniks naturelles d'Ukraine (Catégorie I de l'UICN) de Luganskiy, Ukrainskiy Stepnoy et Elanetskaya Steppe ont une superficie inférieure à 3000 hectares.

Les falaises de craie qui surplombent le fond plat de la vallée représentent les caractéristiques les plus impressionnantes du site proposé et sont peut-être uniques au sein de la Province de la steppe pontienne. Toutefois, on peut trouver cette caractéristique sous une forme plus impressionnante, par exemple le long de la côte méridionale de la mer Baltique (Parc national de Jasmund, Allemagne; Parc national Wolinski, Pologne), dans le nord de la France et dans le sud de l'Angleterre.

La diversité des espèces de plantes et d'animaux du site proposé peut être considérée importante à l'échelle nationale mais elle n'est pas exceptionnelle dans le contexte mondial. Les espèces rares et menacées de la faune et de la flore sont essentiellement d'importance nationale bien que certaines soient d'importance régionale; elles ne sont pas considérées importantes à l'échelle internationale.

En conclusion, le site proposé fait partie de la plus grande zone forestière de la région de steppe de l'Ukraine qui s'étend le long de la vallée fluviale du Seversky Donets, de Kharkov à la frontière de la Russie. L'intérêt du site proposé pour la conservation réside dans les derniers vestiges de végétation d'origine dans un secteur extrêmement industrialisé et peuplé du bassin du Donets. Toutefois, le site proposé a été fortement modifié par les activités anthropiques et très peu de zones sont à l'état naturel.

4. INTÉGRITÉ

4.1. Délimitation

Le site proposé ne forme pas une seule unité mais se compose de plusieurs unités séparées dont certaines ne couvrent que quelques hectares (voir Carte 2). De manière générale, les limites des unités suivent les limites des terres forestières. En raison de la mosaïque complexe de forêts, de terres agricoles et d'établissements, il est impossible de former une unité naturelle qui s'appuierait sur le fleuve et sa vallée. En outre, chacune des unités du site proposé est séparée des autres par une voie de chemin de fer et des routes. Bien que le Seversky Donets soit la zone d'intérêt autour de laquelle les unités sont situées, le fleuve lui-même est largement exclu du site proposé à l'exception de dix kilomètres qui sont compris à l'extrémité orientale du site.

4.2. Gestion

Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles supervise les parcs naturels nationaux d'Ukraine, applique les règlements et surveille les activités qui affectent le site proposé. Toutefois, la gestion quotidienne du site proposé incombe à sept autorités différentes: 25 pour cent du site sont placés sous la direction de l'Administration du parc national; 72 pour cent sont gérés par deux districts différents des forêts d'État; et trois pour cent incombent à des collectivités locales (le Conseil municipal de Slavyanogirs et le Conseil municipal de Yariv) et à des organisations (Institut de recherche scientifique sur les mécanismes complexes). Chaque autorité dispose de son propre budget pour la gestion de son propre territoire et agit indépendamment, dans le cadre des règlements et sous la supervision de l'Administration du parc national. Un conseil, comprenant des représentants de toutes les autorités et organisations, a été établi pour coordonner les activités. Toutefois, les autorités, les responsabilités et les priorités au sein du Conseil de coordination ne sont pas très claires. Les ressources disponibles pour appliquer les règlements sont insuffisantes (par ex. les gardes ont quatre bicyclettes pour patrouiller sur les 500 km des limites de la réserve).

Un plan de zonage a été élaboré mais n'a pas encore été approuvé par le Conseil des ministres. Selon ce plan, le site proposé sera subdivisé en quatre zones. La gestion des forêts sera interdite dans la zone intégralement protégée (dix pour cent du site). Des coupes sanitaires (par ex. extraction d'arbres moribonds) seront autorisées dans 80 pour cent du site proposé. Les dix pour cent restants seront consacrés aux bâtiments, à l'infrastructure et à une utilisation économique.

Le plan de gestion est en préparation. Un «plan de gestion pour les espèces rares et menacées» a été présenté à la mission UICN. Il énumère les espèces mais ne précise pas les activités nécessaires pour les gérer.

4.3. Menaces

Alors que le document de candidature prétend que personne ne vit dans le site proposé, il y a un village (Slawjanogorsk) situé à l'intérieur des limites septentrionales du site proposé. D'autres villages et établissements sont exclus du site mais beaucoup sont immédiatement limitrophes ou situés dans des enclaves. Tous ces établissements exercent de faibles pressions sur l'aire protégée.

En 1999, 19 cas de pollution grave ont été enregistrés dans le Seversky Donets et 70 cas dans ses affluents. Les composés de manganèse, les produits pétroliers et les taux de nitrite/azote, en particulier, dépassent, dans le Seversky Donets, les taux moyens que l'on trouve dans les principaux fleuves d'Ukraine. Le réservoir de Krasnooskil, sur un affluent à 16 km en amont du site proposé, présente les plus fortes concentrations de phénol de tous les réservoirs d'eau principaux d'Ukraine.

Dans la période de 1995 à 1999, on a enregistré une baisse du niveau d'eau dans le bassin du Seversky Donets. Si cette baisse se confirme, elle entraînera la mort des arbres et le déboisement éventuel du site proposé. Le site proposé est également nommé comme zone prioritaire de prospection en vue de la production d'énergie géothermique.

Dans le parc, les loisirs jouent un rôle important. La présence d'un monastère très connu sur les Sommets sacrés et d'un des derniers vestiges forestiers de la région exercent une forte attraction sur les touristes. La présence de sources d'eau thermales a conduit à la création de plusieurs stations thermales sur le territoire du parc qui peuvent accueillir 28 000 personnes et un nombre annuel de 120 000 personnes. Il est prévu de doubler les zones réservées aux loisirs dans la région de Donetsk d'ici 2026 (augmentation de 170 000 ha) et il est probable que de nouvelles zones de loisirs seront établies dans les limites du site proposé.

En résumé, la réserve et le site proposé sont tellement fragmentés par l'infrastructure, les établissements et les terres agricoles qu'il est impossible de former une unité écologique autonome. Plusieurs autorités différentes sont responsables de la région et la plupart des zones de la réserve sont consacrées à une certaine forme de production forestière. L'état des ressources d'eau est mauvais mais la gestion du parc n'a aucun moyen d'améliorer la situation car le fleuve est essentiellement exclu du parc. La gestion du parc n'a pas suffisamment de ressources et d'équipements pour apporter les améliorations nécessaires à l'environnement de la réserve. Enfin, les pressions des activités récréatives augmenteront probablement à l'avenir.

En conclusion, il est clair que le site proposé ne remplit pas les conditions d'intégrité définies dans les Orientations (paragraphe 44b).

5. AUTRES COMMENTAIRES

Le site proposé a des valeurs culturelles importantes. Il porte le nom du monastère que l'on trouve sur les pentes de la rive droite du Seversky Donets, où des cellules et des salles de prière pour les moines ont été creusées dans les falaises de craie. Le sommet des collines est couronné d'églises qui surplombent les vastes plaines s'étendant le long de la rive gauche du fleuve. Vu d'en bas, le spectacle est impressionnant. Plusieurs bâtiments sont en voie de restauration et 70 moines occupent actuellement le monastère.

6. APPLICATION DES CRITÈRES DU PATRIMOINE MONDIAL

La candidature du Parc des Sommets sacrés est proposée au titre des critères (i), (iii) et (iv). L'UICN estime que le site ne remplit aucun des critères ou conditions d'intégrité qui figurent dans les Orientations (paragraphe 44 b).

Critère (i): histoire de la terre et processus géologiques

Il est possible que des caractéristiques et processus géologiques soient importants dans une région dominée par des plaines et où il y a une absence de relief mais les caractéristiques et processus géologiques et géomorphologiques du site proposé ne sont, de toute évidence, pas d'importance mondiale. L'UICN considère que le site ne remplit pas le critère (i).

Critère (iii): phénomènes naturels éminemment remarquables ou de beauté exceptionnelle

Le site proposé contient deux caractéristiques dominantes: les hautes rives de la vallée qui présentent des falaises crayeuses, et les forêts. Du point de vue mondial, les falaises de craie ne sont pas une caractéristique unique et l'on trouve, par exemple, des falaises de craie beaucoup plus impressionnantes sur les côtes de la Baltique, en France et au Royaume-Uni. Les forêts du site ont été fortement endommagées par la gestion forestière et l'influence de l'homme se poursuivra dans l'avenir prévisible, dans tout le site proposé. Les caractéristiques du site sont d'importance nationale mais n'ont aucune importance mondiale. L'UICN considère que le site ne remplit pas le critère (iii).

Critère (iv): diversité biologique et espèces menacées

Le nombre d'espèces de plantes et d'animaux que l'on trouve dans le site proposé n'est pas exceptionnel et les espèces rares et menacées du site proposé sont présentes ailleurs dans la région. L'UICN considère que le site ne remplit pas le critère (iv).

7. Recommandation

Que le Bureau ne recommande pas l'inscription des Sommets sacrés sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères (i), (iii) et (iv).

L'avis de l'UICN concernant les possibilités de désigner des sites candidats au patrimoine mondial en Ukraine est expliqué dans une note au Bureau qui porte sur les cinq sites proposés par l'État Partie.

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE UICN

MARAIS DE POLISSIA ET CRÊTE SLOVECHNO-OVRUCH (UKRAINE)

1. DOCUMENTATION

i) **Fiches techniques UICN/WCMC:** (1 référence)

ii) **Littérature consultée:** Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles 2000. National Report on the state of environment in Ukraine 1999. Rayevsky Scientific Publishers, Kyiv.

iii) **Consultations:** 5 évaluateurs indépendants; Fonctionnaires du gouvernement de l'Ukraine et personnel des parcs.

iv) **Visite du site:** Yuri Badenkov, Gerhard Heiss et Zbig Karpowicz; avril 2001.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Le site proposé, les marais de Polissia et crête Slovechno-Ovruch (MPCSO), fait partie du bassin versant du fleuve Prypyat. Les marais du Prypyat sont parmi les zones humides les plus vastes d'Europe qui s'étendent de la frontière polonaise jusqu'au Dnepr (environ 500 km) et couvrent plus de deux millions d'hectares. Une superficie de 37 110 ha est proposée au statut de patrimoine mondial, le long de la frontière du Belarus. Les MPCSO comprennent quatre aires protégées qui englobent huit zones centrales distinctes couvrant au total 16 120 ha et reliées par une zone tampon de 20 990 hectares.

Les plus importantes caractéristiques paysagères du site proposé sont les tourbières découvertes et boisées ainsi que les crêtes sableuses d'origine glaciaire, les dunes et les basses collines dominées par des pins sauvages. Il y a, dans le site, un petit lac d'environ dix hectares qui a été artificiellement agrandi par un barrage. La crête Slovechno-Ovruch déboisée (316 m) qui s'élève au-dessus des tourbières boisées, est englobé dans le site proposé, tout à l'est, et couvre environ cinq pour cent de la superficie totale.

Les MPCSO sont situés dans la partie nord du plateau cristallin de l'Ukraine. La base cristalline des zones basses des marais de Polissia est formée de granit. Les quartzites et les schistes dominent la crête Slovechno-Ovruch avec des intrusions de granit et de labradorite. Cette strate est couverte d'une couche de lœss de 10 à 15 m d'épaisseur qui, lorsqu'elle est exposée à l'érosion, forme un réseau de ravines.

Les forêts présentent des caractéristiques boréales et boréonémorales qui atteignent leur limite méridionale dans le nord de l'Ukraine. Les forêts sont essentiellement jeunes (moins de 100 ans) et contiennent des secteurs importants de plantations artificielles qui ont des incidences graves sur les systèmes pédologiques (par ex., à cause de l'utilisation des fossés de drainage). Les arbres anciens sont très peu nombreux et ne survivent qu'en spécimens isolés qui servent de nids aux abeilles. Les importants systèmes de drainage, dans la majeure partie du site proposé, modifient les systèmes hydrologiques naturels de la réserve.

Environ 600 plantes vasculaires, caractéristiques de ce type de forêt, ont été décrites dans le site. La faune est représentée par 38 mammifères, 180 oiseaux, 7 reptiles, 11 amphibiens et 10 espèces de poissons. Les espèces les plus remarquables sont l'élan, le loup, le lynx, la loutre, l'aigle impérial, le faucon pèlerin, le grand tétras, le râle des genêts et la tortue bourbeuse européenne.

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES SITES

La Province biogéographique boréonémorale est représentée par un bien du patrimoine mondial existant (la forêt de Belovezhskaya Pushcha/Bialowieza au Belarus et en Pologne). La forêt de Belovezhskaya

Pushcha/Bialowieza est plus grande que les MPCSO (plus de 90 000 ha) et mieux préservée. On y trouve aussi des types forestiers beaucoup plus divers (en particulier des types latifoliés décidus) et elle contient plus d'espèces de la flore (plus de 900 plantes vasculaires, 200 mousses) et de la faune (55 mammifères, 212 oiseaux, 7 reptiles, 11 amphibiens), y compris le bison d'Europe.

Il y a des ressemblances étroites entre les MPCSO et d'autres réserves de Pologne, du Belarus et de la Fédération de Russie. On peut surtout citer la Réserve naturelle intégrale de Prypyatskiy (Catégorie I, UICN) au Belarus, située à environ 40 km au nord-est du site proposé. Cette réserve est plus grande (62 213 ha), plus diverse dans ses paysages et a des qualités naturelles plus intactes. La Réserve de Prypyatskiy ainsi que les terres limitrophes du fleuve Prypyat au Belarus et le fleuve lui-même sont des zones d'importance régionale pour la conservation.

Les autres sites comparables sont la Réserve naturelle intégrale Berezinsky, au Belarus (76 201 ha), le Parc paysager Mazurski en Pologne (49 616 ha) et les aires protégées suivantes de Russie: Parc national Samarskaya Luka (127 186 ha); Parc national Marii Chodra (36 593 ha); Parc national Smolny (36 482 ha); Parc national Nizhnyaya Kama (25 848 ha); Parc national Khvalynsky (25 514 ha); et Parc national Chavash Varmane (25 199 ha). Beaucoup de ces sites sont plus grands que le site proposé et présentent une intégrité naturelle supérieure. Par exemple, le Parc paysager Mazurski en Pologne a subi beaucoup moins d'impacts anthropiques que le site proposé. Il y a deux autres parcs nationaux ukrainiens dans la région de Polissia: Shatsky (49 000 ha, y compris une zone naturelle intégralement protégée de 5900 ha) et Desnyansko-Starogutsky (16 200 ha sans zone intégralement protégée).

En conclusion, les MPCSO constituent la meilleure représentation de la Province biogéographique boréonémorale en Ukraine mais il y a des sites beaucoup plus importants qui présentent des caractéristiques boréonémorales dans les pays voisins. En outre, l'état de conservation des forêts dans le site proposé n'est pas satisfaisant et plusieurs autres réserves de cette province biogéographique sont mieux protégées.

4. INTÉGRITÉ

4.1. Délimitation

Le site proposé ne constitue qu'une très petite partie du bassin versant du fleuve Prypyat et il est divisé en zones centrales et zones tampons. Les zones centrales se composent de huit unités séparées dont la plus grande couvre environ 10 000 hectares. Les limites des zones centrales comprennent soit les zones les moins modifiées du point de vue écologique, soit des caractéristiques particulières (par ex. le seul lac de la région). Les zones tampons fonctionnent en tant que liens entre chaque unité protégée et comprennent tous les secteurs importants de la crête. La crête elle-même se compose essentiellement de terres agricoles et d'établissements où l'on trouve environ 5000 habitants. Plusieurs routes publiques fragmentent aussi la zone tampon.

Les limites du site proposé ne comprennent aucun des grands affluents du Prypyat; en fait, elles excluent la plupart des petits cours d'eau les plus importants.

En conclusion, le site proposé n'est pas une unité écologique complète et il omet certains éléments clés de l'écosystème du Prypyat.

4.2. Gestion

Il n'y a pas de plan de gestion. En outre, il n'y a pas un organe administratif unique qui détient la responsabilité globale de supervision et de gestion du site proposé. Le Conseil des forêts de l'État, basé à Sjedjesowka, est à la fois responsable de la gestion et de la planification de la Réserve naturelle de Polissia (la plus grande réserve qui couvre 20 104 hectares). Toutefois, un Conseil des forêts différent (basé à Kovanka) est responsable de la supervision globale des sept autres zones centrales et de la zone tampon. La gestion quotidienne du site proposé incombe aux propriétaires, le Conseil forestier de l'État et plusieurs entreprises agricoles. La gestion réelle du site est encore fortement influencée par la foresterie. Les feux qui jouent un rôle important dans les dynamiques naturelles de cet écosystème forestier dominé par les pins sont donc supprimés (cela peut toutefois se justifier du point de vue de la conservation en raison de la petite dimension des réserves). Les coupes sanitaires sont communes et aucune région n'est entièrement à l'abri de l'exploitation. Le personnel est assez nombreux mais les budgets de gestion des réserves sont minimes. En raison des difficultés économiques qui affectent tous les secteurs de la vie en Ukraine, il est difficile d'obtenir des ressources et la priorité nécessaire pour entreprendre

des programmes de restauration écologique et pour mettre en place une meilleure gestion du réseau d'aires protégées dans son ensemble et du site proposé en particulier.

4.3. Menaces

Les MPCSO ont reçu des retombées radioactives de l'accident nucléaire de Tchernobyl. Toutefois, la contamination est plus faible qu'on pourrait s'y attendre dans un site qui ne se trouve qu'à 160 km à l'ouest de Tchernobyl. Après l'accident, la contamination moyenne au césium, dans la région, est passée de 0,15 Curie au kilomètre carré à 1 Curie au kilomètre carré (niveau maximal 7 Curies). La pollution aux isotopes du plutonium n'est que légèrement supérieure à celle des territoires non contaminés et les niveaux de strontium 90 se situent dans la plus basse catégorie sur l'échelle nationale.

5. AUTRES COMMENTAIRES

Durant la visite du site, des plans de création d'une réserve transfrontière avec le Belarus ont été évoqués. Certes, cette coopération transfrontière serait la bienvenue mais la portion supplémentaire, se trouvant au Belarus, qui pourrait être ajoutée au site proposé, est plutôt petite (moins de 10 000 hectares). La possibilité d'établir un lien entre la Réserve naturelle intégrale Prypyatskiy, au Belarus (à 40 km au nord-est des MPCSO) et les MPCSO, et d'établir ainsi une unité écologique d'importance internationale, est limitée en raison de la fragmentation de l'habitat par les établissements humains et les infrastructures.

6. APPLICATION DES CRITÈRES DU PATRIMOINE MONDIAL

Les MPCSO ont été proposés au titre des quatre critères naturels. L'UICN considère que le site ne remplit aucun critère pour les raisons résumées ci-dessous:

Critère (i): histoire de la terre et processus géologiques

Le site proposé ne comprend qu'une très petite partie du bassin du fleuve Prypyat. Il s'élève en pente douce vers la crête Slovechno-Ovruch, à 150 m au-dessus du point le plus bas. Il n'y a pas de caractéristiques géomorphologiques et physiographiques impressionnantes ni de processus géologique en cours d'importance mondiale exceptionnelle. L'UICN considère que le site ne remplit pas le critère (i).

Critère (ii): processus écologiques

Les écosystèmes terrestres et d'eau douce sont gravement modifiés par l'influence humaine. Les dynamiques naturelles des écosystèmes forestiers ont été et sont encore supprimées. Les écosystèmes forestiers auront besoin de plus de 100 ans pour retrouver leur état naturel. Bien que l'on ignore encore les raisons scientifiques, il est évident que les drainages dans les environs du site proposé ont affecté les processus naturels des écosystèmes aquatiques et forestiers dans le site lui-même. Une intervention active est souhaitable pour restaurer les écosystèmes endommagés. L'UICN considère que le site ne remplit pas le critère (ii).

Critère (iii): phénomènes naturels éminemment remarquables ou de beauté exceptionnelle

La zone plate du bassin, les pentes douces de la crête et les écosystèmes forestiers plutôt monotones offrent un paysage que l'on ne peut considérer comme de beauté naturelle exceptionnelle ou de grande importance esthétique. L'UICN considère que le site ne remplit pas le critère (iii).

Critère (iv): diversité biologique et espèces menacées

Le site proposé est représentatif de la Province biogéographique boréonémorale. La flore et la faune présentent des niveaux moyens de diversité mais n'atteignent pas de niveaux exceptionnels pour la Province. La plupart des espèces menacées sont d'importance nationale et quelques-unes seulement d'importance régionale mais on trouve cependant communément celles-ci dans de nombreuses autres réserves de la Province. L'UICN considère que le site ne remplit pas le critère (iv).

Enfin, le site ne remplit pas les conditions d'intégrité décrites dans les Orientations (paragraphe 44 b).

7. RECOMMANDATION

Que le Bureau ne recommande pas l'inscription des marais de Polissia et crête Slovechno-Ovruch sur la Liste du patrimoine mondial.

L'avis de l'UICN concernant les possibilités de désigner des sites candidats au patrimoine mondial en Ukraine est expliqué dans une note au Bureau qui porte sur les cinq sites proposés par l'État Partie.

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE UICN

MONTS KANIV (UKRAINE)

1. DOCUMENTATION

i) **Fiches techniques UICN/WCMC** (1 référence)

ii) **Littérature consultée:** Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. 2000. **National Report on the State of Environment in Ukraine, 1999**. Raevsky Scientific Publications. Kiev. 184 pp; Hancock, P.L. et al. 2000. **The Oxford Companion to The Earth.** Oxford University Press.

iii) **Consultations:** 6 évaluateurs indépendants; Fonctionnaires du gouvernement local et personnel du parc.

iv) **Visite du site:** Yuri Badenkov, Gerhard Heiss et Zbig Karpowicz; avril 2001.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Situés sur les rives du fleuve Dniepr, en Ukraine central, les monts Kaniv chevauchent les limites des oblasts Cherkaska et Kyivska. Le site proposé, d'une superficie de 14 230 hectares, est essentiellement composé de deux aires protégées. Il y a aussi trois réserves historico-culturelles mais elles sont presque entièrement incluses à l'intérieur des limites des aires protégées (voir tableau 1). Les monts Kaniv se composent de cinq zones centrales indépendantes dont deux se trouvent sur la berge orientale du Dniepr et les trois autres sont des îles sur le fleuve (voir carte 1). Les zones centrales sont reliées par une zone tampon et une petite partie de la zone tampon (2000 ha limitrophes de la Réserve naturelle Kanivskyi) est comprise dans le site proposé.

Tableau 1 : Aires protégées et réserves historico-culturelles des monts Kaniv

Aires protégées et réserves historico-culturelles	Superficie (ha)
Réserve naturelle Kanivskyi (comprenant une zone tampon de 2000 ha environ; le Monument national Shevchenko (27 ha) et la Réserve culturelle du mont Tarasova)	3381
Parc paysager régional de Trakhtemyrivsky (comprenant 309 ha de la Réserve historique Traktemyrivskyi)	10 711
Réserve historique Traktemyrivskyi (superficie totale 447 ha).	138
TOTAL	14 230

Les monts Kaniv sont des collines basses (80 à 255 m) sur les berges et les îles du Dniepr. Les collines du site proposé sont des éléments d'une plaine d'inondation en terrasses formée durant le dernier âge glaciaire (100 000 à 18 000 ans avant notre ère) par le dépôt de sédiments alluviaux et de lœss d'origine éolienne. Après la retraite des glaces, le plateau s'est couvert de forêts qui ont été déboisées au 19e siècle. Exposé aux éléments, le plateau de lœss et de sable a été fortement découpé par l'érosion qui a laissé un réseau dense de quelque 300 ravines. Le reboisement, entrepris au cours du 20e siècle a permis de stabiliser les collines.

Le site proposé comprend des éléments de forêts alluviales sur les îles du Dniepr et une mosaïque de forêts et de prairies de steppe. La topographie et les habitats variés ont donné naissance à une diversité de végétaux, y compris près de 1000 espèces de plantes vasculaires. La faune est également relativement diverse avec 51 espèces de mammifères, y compris le castor et le sanglier. Les monts Kaniv sont une zone de repos pour les oiseaux d'eau migrateurs et l'on y a décrit environ 226 espèces d'oiseaux, notamment une gamme d'oiseaux de proie. Toutefois, l'ensemble du site a été modifié, à différents degrés, par des activités anthropiques et contient désormais de vastes régions de plantations forestières et de terres agricoles.

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES SITES

Le lœss est un type de sédiment terrestre formé par une accumulation de poussière d'origine éolienne. Il s'accumule à la surface des sols depuis plusieurs millions d'années mais il y a eu un accroissement notable de l'accumulation au début du Quaternaire (-2,6 millions d'années). Les plus fortes accumulations ont coïncidé avec les conditions arides et froides des périodes glaciaires. Les dépôts de lœss sont légers et donnent des sols profonds et fertiles qui se prêtent bien à l'agriculture. Ils sont le principal élément des sols dans les régions qualifiées de «greniers» de la planète. Mais, en raison de sa nature légère et pulvérulente, le lœss est aussi sujet à l'érosion et des pluies violentes déclenchent des glissements de terrains et des coulées massives de lœss. Il y a des lœss dans le monde entier mais les plus épais et les plus étendus se trouvent en Chine, en Asie centrale (Tadjikistan, Ouzbékistan, Kazakhstan), en Europe centrale et de l'Ouest, au centre de l'Amérique du Nord, dans la Pampa et le bassin sub-andin d'Amérique du Sud et en Nouvelle-Zélande. Les dépôts les plus épais se trouvent au centre-nord de la Chine, sur le plateau de lœss où ils atteignent une profondeur de 330 mètres.

À l'instar des sédiments lacustres, les dépôts de lœss sont des témoins des changements climatiques. Le dépôt régulier sur le plateau de lœss de Chine a donné des séquences qui offrent le témoignage le plus complet des changements climatiques pour la période du Quaternaire. Les successions de lœss ont également été étudiées dans la région de « Palouse » dans l'est de l'État de Washington, aux États-Unis, où les séquences atteignent une profondeur de 75 mètres. En Europe, y compris dans les monts Kaniv, les séquences sont discontinues et morcelées et ne sont donc pas intéressantes pour les études scientifiques.

En conclusion, on trouve des dépôts de lœss partout dans le monde et ceux de Chine et des États-Unis sont plus importants que ceux des monts Kaniv pour l'étude de l'histoire de la Terre.

Il est difficile de comparer les valeurs écologiques des monts Kaniv avec celles d'autres régions naturelles. On n'y trouve que des fragments de deux écosystèmes naturels: les forêts alluviales et les prairies steppiques, dispersés en petites parcelles à l'intérieur du site candidat. Le site lui-même a été si fortement modifié par les activités anthropiques que toute comparaison avec d'autres biens du patrimoine mondial n'est pas vraiment possible.

Les monts Kaniv font partie de la Province biogéographique des forêts d'Europe centrale qui comprend trois biens du patrimoine mondial: la Réserve naturelle de Srebarna (Bulgarie); le Site fossilifère de Messil (Allemagne) et les Grottes du karst Aggtelek et du karst slovaque (Hongrie/Slovaquie). Aucun d'entre eux ne possède d'éléments steppiques ou de forêts alluviales. Toutefois, Srebarna, qui est une zone humide, est comparable aux secteurs des berges et des îles des monts Kaniv. Srebarna compte moins d'espèces d'oiseaux (180) que les monts Kaniv (226) mais on y trouve des populations importantes d'espèces en danger au plan mondial telles que le pélican frisé. À l'exception du pygargue à queue blanche, espèce quasi-menacée, il n'y a pas d'espèce d'oiseau menacée au plan mondial ou au plan régional dans les monts Kaniv. Srebarna est aussi une unité naturelle – même si elle est de petites dimensions – tandis que les monts Kaniv se composent d'éléments isolés d'une masse d'eau très perturbée c'est-à-dire les berges d'un réservoir et des îles en aval d'un grand barrage. Le delta du Danube, dans la Province biogéographique de la steppe pontienne couvre près de 680 000 hectares de zones humides de sorte qu'il est beaucoup plus grand et que son intégrité naturelle est beaucoup plus importante que celle des monts Kaniv.

Si on les compare à d'autres régions d'Ukraine, les monts Kaniv ne sont pas exceptionnels du point de vue de leur importance pour la conservation des oiseaux. Sur les 102 zones importantes pour les oiseaux identifiées par BirdLife International en Ukraine, la baie de Sivash sur la mer d'Azov qui comprend des éléments de steppe, de tourbières et d'habitat côtier est considérée comme la plus importante. Bien que le pygargue à queue blanche soit présent dans les monts Kaniv, l'aire de répartition de cette espèce s'étend en dehors du site proposé, sur toute la longueur de la vallée fluviale. Il y a d'autres régions d'Ukraine qui sont plus importantes pour cette espèce: la Zakaznik de Dnieprovsko-Terevskoe [30 000 ha]; le réservoir de Kiev [102 000 ha] et la forêt de plaine de la vallée du Dniepr et de la Desna [120 000 ha].

Du point de vue de l'habitat, la steppe et la forêt alluviale couvrent de très petites portions des monts Kaniv. La forêt alluviale s'étend sur 520 hectares de la réserve naturelle qui en couvre 3300 et la steppe est présente en taches isolées de prairies vestiges dans la forêt de la réserve naturelle. La forêt empiète sur les zones de steppe qui ne peuvent être maintenues que par la présence d'animaux brouteurs domestiques. Ces morceaux de steppe

ne sont pas comparables aux véritables réserves de steppe que sont Askaniya-Nova (33 000 ha) ou les sites plus petits mais plus naturels de Ukrainsky Stepnoy (2756 ha) et Elenetskaya steppe (1676 ha). Les prairies de steppe les moins perturbées d'Ukraine se trouvent dans les anciennes zones militaires de l'est de la péninsule de Kerch.

Le document de candidature mentionne que la réserve naturelle a fait l'objet de travaux de recherche intensifs en comparaison avec des zones semblables de la région et c'est, sans doute, la caractéristique la plus importante du site. Toutefois, il y a plusieurs autres sites en Ukraine (tels que Askaniya Nova, la Crimée et les Carpates) qui ont fait, eux-mêmes, l'objet de recherches approfondies et où les universités poursuivent leurs travaux.

4. INTÉGRITÉ

4.1 Conditions écologiques

La majeure partie des monts Kaniv a été modifiée par les activités anthropiques. Par exemple, 96 pour cent du parc paysager régional sont voués à l'agriculture et aux plantations forestières commerciales; on trouve cinq grands villages à l'intérieur de la zone centrale du parc. Bien que de petites zones du site proposé soient en état plus naturel, elles sont essentiellement d'origine artificielle ou secondaire et ne peuvent être considérées comme représentant des systèmes naturels au sens véritable. Les zones de steppe, par exemple, ont soit été reboisées par colonisation naturelle soit artificiellement restaurées par le pâturage. Cela signifie que la forêt, et non la steppe, est l'écosystème naturel du site. Dans certaines zones, la réserve naturelle a été artificiellement reboisée pour empêcher l'érosion de surface. Il y a également des coupes sanitaires dans la réserve naturelle.

Un barrage a été construit sur le Dniepr au voisinage des monts Kaniv qui comprennent certains secteurs du réservoir mis en eau en 1975. En conséquence, les zones humides du site proposé sont, en grande partie, artificielles. Certaines des îles sont aussi artificielles. Les limites septentrionales et orientales des monts Kaniv sont formées par le réservoir qui subit une forte érosion sur ses rives. Les changements dans le niveau d'eau du réservoir et la libération d'eau du barrage ont aussi des incidences fortes sur les zones humides qui sont contenues dans le site proposé. Par exemple, la rivière devrait geler naturellement en hiver mais, avec la libération d'eau chaude de la station hydroélectrique, ce n'est plus toujours le cas. La gestion du niveau d'eau du réservoir et le taux de déversement d'eau dans la rivière ne sont pas réglementés par les organes de gestion des monts Kaniv.

4.2 Gestion et régime foncier

Chacune des unités du site proposé dispose de son propre plan de gestion et l'on considère que le nombre d'employés pour chaque unité est adéquat. Toutefois, il n'y a pas de plan de gestion global pour le site et la mission de l'UICN a remarqué que la coordination de la gestion de chacune des aires protégées est insuffisante.

La Réserve naturelle Kanivskyi et le Monument national Shevchenko sont gérés par l'université Shevchenko de Kiev, tandis que le Parc paysager régional de Trakhtemyrivsky et la réserve historique sont gérés par une entreprise privée. Celle-ci loue les terres du parc à l'État et aux propriétaires privés. Les objectifs de gestion du Parc paysager régional sont de créer un «paysage du passé» en s'appuyant sur des pratiques culturelles et traditionnelles. Le but est d'attirer des touristes vers le parc où un «centre du parc» grand et moderne a été construit sur les berges du réservoir de même que des chalets de vacances. Un réseau de sentiers sera ouvert aux visiteurs. Outre le tourisme, l'entreprise prévoit aussi de retirer des bénéfices des fermes céréalières, des forêts commerciales et des vergers et vignobles gérés de façon traditionnelle. Bien qu'il s'agisse d'une approche novatrice de la gestion des aires protégées, l'UICN craint, qu'en l'absence de contrôle de la part du gouvernement, la sécurité du site ne soit pas garantie à long terme.

4.3 Délimitation

Le site proposé se compose de cinq éléments individuels. Bien que toutes ces zones soient reliées par la zone tampon, le site proposé ne constitue pas une unité autonome. Certaines zones naturelles clés se trouvent aussi à l'extérieur des limites des monts Kaniv. Par exemple, le ravin Khmilnyanskyi, un des plus grands d'Europe, n'est pas entièrement inclus dans les limites du site.

Les limites du site posent d'autres problèmes. Par exemple, la réserve naturelle est contiguë à la ville de Kaniv et il n'y a pas de zone tampon entre les deux. Au sein du Parc paysager régional, il y a de petites réserves naturelles intégralement protégées qui composent quatre pour cent de la zone du parc. Toutefois, leur gestion est difficile car elles sont constituées d'environ 69 parcelles individuelles.

4.4 Menaces

Les qualités esthétiques des monts Kaniv sont menacées par le développement industriel et résidentiel qui a lieu juste à l'extérieur des limites du parc. Des logements ont été construits sur la berge orientale du Dniepr, face au site proposé. On peut voir ces infrastructures depuis la réserve naturelle de sorte que les paysages du côté est, sur l'autre rive du fleuve, ont été détruits. Il est probable que d'autres régions de la rive orientale seront livrées à l'urbanisation, en particulier les 2000 hectares qui font face à la réserve naturelle et qui appartiennent à des propriétaires privés. Il y a également des plans de développement industriel dans les zones adjacentes au site proposé. Un projet de construction d'une usine de refonte d'aluminium sur les berges du Dniepr, entre la réserve naturelle et le parc régional, a toutefois récemment été rejeté.

5. AUTRES COMMENTAIRES

Le document de candidature décrit des «habitations préhistoriques en os de mammouths» mais elles se situent à environ 5 km à l'extérieur des limites du site, sur des terres privées et ne sont donc pas directement liées au site proposé.

6. APPLICATION DES CRITÈRES DU PATRIMOINE MONDIAL

La candidature des monts Kaniv s'appuie sur les critères (i), (iii) et (iv)

Critère (i): histoire de la terre et processus géologiques

Bien que la géologie des ravins du site proposé atteste de la dernière période glaciaire, il s'agit d'un phénomène particulier de cette période – le dépôt de loess - caractéristique commune à l'échelon mondial. Les processus d'érosion ayant été induits (déforestation) puis freinés (reboisement) par l'intervention de l'homme à l'intérieur du site, l'intégrité des processus géologiques n'est pas manifeste. L'UICN considère que le site ne remplit pas le critère (i).

Critère (iii): phénomènes naturels éminemment remarquables ou de beauté exceptionnelle

Le site se compose d'une réserve naturelle contenant des forêts artificielles et des fragments de steppe de caractère secondaire; d'un monument national qui est, en fait, un jardin paysager et d'un parc paysager régional qui est un paysage culturel sur la berge d'un grand réservoir artificiel récemment mis en eau. Bien que toutes ces caractéristiques aient des qualités esthétiques, on ne peut pas considérer qu'elles soient exceptionnelles ou esthétiques au sens naturel strict du mot. L'UICN considère que le site ne remplit pas le critère (iii)

Critère (iv): diversité biologique et espèces menacées

Le site ne contient pas d'espèces endémiques et la richesse floristique est bien inférieure à celle de nombreuses autres zones de la région, tandis que la faune présente est bien représentée ailleurs. La nature fragmentée du site proposé et sa nature artificielle en général, signifient qu'il ne contient pas d'écosystèmes de taille suffisante ou d'intégrité suffisante pour assurer la conservation d'une diversité biologique d'importance mondiale. L'UICN considère que le site ne remplit pas le critère (iv)

7. RECOMMANDATION

Que le Bureau ne recommande pas l'inscription des monts Kaniv sur la Liste du patrimoine mondial, au titre des critères (i), (iii) et (iv).

L’avis de l’UICN concernant les possibilités de désigner des sites candidats au patrimoine mondial en Ukraine est expliqué dans une note au Bureau qui porte sur les cinq sites proposés par l’État Partie.

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE UICN

KARADAG (UKRAINE)

1. DOCUMENTATION

i) **Fiches techniques UICN/WCMC** (1 référence)

ii) **Littérature consultée:**

iii) **Consultations:** 6 évaluateurs indépendants. Fonctionnaires du gouvernement de l'Ukraine et personnel des parcs; Département de géologie de l'Université de Moscou et Institut de géologie, Petrozavodsk, Kareliya.

iv) **Visite du site:** Gerhard Heiss et Yuri Badenko; mai 2001.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Le site proposé, Karadag, est un massif montagneux sur la côte sud-est de la mer Noire, dans le district de Feodosiya de la République autonome de Crimée. Il couvre 3835 hectares et englobe la Réserve naturelle intégrale de Karadag (2874 hectares) et sa zone tampon (960 hectares). La Réserve naturelle intégrale comprend une zone sur le littoral de la mer Noire (810 hectares) et une zone centrale, intégralement protégée, de 440 hectares. La zone tampon comprend Tepsen – un établissement médiéval de 20,9 hectares – et une zone marine (940 hectares) qui s'étend jusqu'à 1 mille en mer.

La partie la plus méridionale de la péninsule de Crimée est formée de hauts plateaux qui couvrent environ 6000 km2. Ils se composent de trois crêtes parallèles séparées par des dépressions longitudinales. Les roches dominantes sont des calcaires avec intrusions volcaniques. En général, le versant nord des montagnes descend en pente douce, le sommet est aplati et le versant sud tombe en falaise abrupte dans la mer. Le point culminant (1545 m) se trouve dans la partie occidentale de la crête méridionale ou principale où les fortes précipitations et le déboisement ont provoqué une karstification intense. Dans la partie orientale plus basse (altitude moyenne de 600 m environ) les précipitations sont plus faibles et l'on peut trouver des formes de relief aride.

Le Karadag forme la pointe sud-est de la crête sud ou principale; il est isolé du reste de la crête par une dépression. Les plus hauts sommets du Karadag sont la Montagne sacrée (586 m), la Crête magnétique (378 m) et la Karagach (333 m). Le site proposé est dominé par les calcaires, au nord, et un massif de roches volcaniques, le long de la côte, qui a été déformé par des processus tectoniques. Le massif montagneux du Karadag représente la formation volcanique composite du Jurassique, formée à la base du géosynclinal Carpates-Crimée-Caucase. Le Karadag et les zones voisines se caractérisent par des processus de développement géosynclinal associés à un volcanisme sous-marin. L'association de mouvements tectoniques dans les roches sédimentaires transformées par des intrusions de magma a donné lieu à une grande diversité de formations et de types rocheux: on y trouve pratiquement tous les types connus de roches magmatiques et de coulées de lave (lave-tuf composite; necks, dykes et veines; et massifs intrusifs).

Le Karadag compte un nombre relativement élevé d'espèces de plantes (2658 espèces) y compris 1169 espèces de plantes vasculaires. Environ 37 espèces sont considérées menacées à l'échelle européenne. Le site proposé comprend 42 pour cent de la flore de la péninsule de Crimée et 23 pour cent de la flore de l'Ukraine. Environ 40 espèces sont considérées comme des endémiques de Crimée et une espèce d'aubépine est endémique du Karadag. Il y a environ 3500 espèces animales dans le Karadag, dont 29 mammifères et 210 espèces d'oiseaux. Les espèces les plus remarquables sont le marsouin commun, le pygargue à queue blanche, le vautour moine, le vautour fauve, le faucon pélerin, le busard Saint-Martin, la grande outarde, le râle des genêts, le béluga de la mer Noire et le saumon de la mer Noire.

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES SITES

La Réserve du Karadag fait partie de la Province biogéographique de la steppe pontienne qui est représentée par le Bien du patrimoine mondial du delta du Danube, en Roumanie. Les principales caractéristiques du delta du Danube sont ses zones humides qui portent des forêts alluviales et ne présentent donc ni les caractéristiques (steppe) de la Province biogéographique, ni les caractéristiques particulières du site proposé. Toutefois, les éléments méditerranéens jouent un rôle important sur la crête méridionale des monts de Crimée, tandis que les éléments steppiques sont surtout secondaires (induits par l'homme).

Le Karadag se trouve dans le centre de diversité des plantes UICN/WWF des monts de Crimée du Sud et du Novorossia. Ce centre couvre une bonne partie du sud de la Crimée et cette diversité de la flore est à l'origine de la création de plusieurs réserves dans la péninsule. Les plus remarquables sont la Réserve naturelle des forêts de montagne de Yalta (14 523 hectares) et la Réserve naturelle de Crimée (44 175 hectares) sur le versant occidental des plateaux. Les deux sites ont une flore et une faune semblables à celles du Karadag, mais plus abondantes. Les forêts de montagne de Yalta contiennent 1363 espèces de plantes vasculaires, 30 espèces de mammifères et 113 espèces d'oiseaux; la Réserve naturelle de Crimée contient 1180 espèces de plantes vasculaires, 37 mammifères et 256 oiseaux. En outre, en raison de leurs dimensions, ces deux aires protégées peuvent protéger un plus grand nombre de spécimens de chaque espèce. La Réserve naturelle de Crimée comprend les trois crêtes (méridionale, intérieure et extérieure) de la chaîne à l'intérieur de ses limites. De toutes les réserves de Crimée, cependant, seul le Karadag offre un littoral spectaculaire.

Au début du 20e siècle, les forêts de la réserve ont été totalement coupées (sauf sur les versants inaccessibles du littoral où d'anciens genévriers ont survécu) et l'on y trouve aujourd'hui une mosaïque de repousses de forêts naturelles décidues, de plantations de pins et de prairies. Les prairies ouvertes sont très importantes pour bien des espèces rares du site et la gestion par l'homme est jugée nécessaire à leur protection.

En conclusion, la diversité des espèces de plantes et d'animaux du site ne peut être considérée comme exceptionnelle même à l'échelle régionale. La végétation a été gravement affectée par les activités humaines et aura besoin de plus de cent ans pour être pleinement restaurée.

Le site présente des caractéristiques volcaniques. En Europe, les sites de référence pour le volcanisme sont: le Bien du patrimoine mondial des îles Éoliennes (Italie) qui représente le site d'étude d'origine pour deux types d'éruption; le mont Etna (Italie), qui est le plus haut volcan du continent européen (3323 m); la Caldera de Taburiente dans les îles Canaries avec ses parois de 2000 m de haut; le Parc national de Pico del Teide (3718 m) également dans les îles Canaries; et plusieurs réserves (par exemple Mytvatn-Laxa, Jökulsargljufur, Skaftafel) en Islande – la zone volcanique la plus active du monde. Le Karadag illustre un volcanisme important pour une période spécifique (Jurassique) mais il ne présente ni des caractéristiques volcaniques ni des dimensions ou des caractéristiques paysagères uniques au monde ou qui soient de valeur universelle exceptionnelle.

4. INTÉGRITÉ

4.1. Gestion

La Réserve naturelle du Karadag est placée sous la juridiction de l'Académie nationale des sciences et la gestion incombe à une direction nommée par l'Académie. Le personnel de la réserve compte actuellement 110 employés.

Le site n'a pas de plan de gestion et il conviendrait d'en élaborer un, assorti d'un plan de zonage clair de la réserve.

4.2. Utilisation de la région par l'homme

Le Karadag reçoit 5000 à 7000 visiteurs par an qui empruntent essentiellement les chemins de randonnée de la réserve et 30 000 à 35 000 visiteurs pour le delphinarium et le musée qui se trouvent au siège de la réserve. Dans les eaux côtières de la réserve, on compte également 16 500 touristes, essentiellement des plongeurs. Le personnel a le droit de couper le foin dans la réserve sur un territoire de 13 hectares. Une station de surveillance russe de la flotte de la mer Noire couvre 6 hectares au centre de la réserve. Cette zone n'est pas gérée par

l'administration de la réserve et une route traverse la réserve pour relier la station au village de Planerscaya qui se trouve juste à l'extérieur des limites septentrionales du Karadag.

4.3. Menaces

Le Karadag est soumis aux pressions des établissements voisins: pâturage, coupe de foin et chasse illicites. Il n'y a pas de zone tampon entre la réserve et les établissements voisins, les terres agricoles (vignobles) et les routes. Des plantations de conifères ont été établies il y a 30 à 40 ans dans la partie nord de la réserve, dans le cadre des programmes de reboisement de l'État.

En 2000, l'Ukraine a promulgué une loi sur le développement économique de la Crimée. Une des régions prioritaires pour ce développement est la grande région de Feodosia qui comprend la Réserve naturelle intégrale du Karadag. Dans le cadre de la nouvelle loi, les industries prioritaires sont le tourisme, l'agriculture, la manufacture et la conservation du patrimoine naturel et historique. Une des priorités des projets d'investissement porte sur le delphinarium du Karadag, ce qui supposera, sans doute, l'agrandissement de l'infrastructure touristique. D'autres projets sont envisagés dans des zones limitrophes de la réserve. Étant donné que le territoire du Karadag est limité, il est probable que ce développement aura des répercutions sur la réserve.

5. AUTRES COMMENTAIRES

Contexte régional en matière de gestion

Les monts de Crimée font partie du centre de diversité des plantes UICN/WWF des monts de Crimée du Sud et du Novorossia. Le site proposé contient une portion importante de la flore de Crimée mais ses dimensions sont totalement insuffisantes pour assurer la protection de la flore dans des conditions naturelles, à long terme. Il existe deux autres réserves importantes, de grande taille, qui contiennent des effectifs plus élevés des mêmes espèces et englobent des secteurs des trois crêtes des hauts plateaux de Crimée dans la partie occidentale du centre de diversité des plantes. Les deux réserves sont contiguës, ce qui assure une unité de protection d'environ 60 000 hectares. Un ensemble de sites qui comprendrait les deux réserves et la Réserve du Karadag pourrait protéger toutes les caractéristiques paysagères importantes des monts de Crimée du sud et éventuellement, remplir les critères du patrimoine mondial. Toutefois, l'UICN ne peut garantir l'intégrité car certains évaluateurs indépendants ont mentionné des pressions anthropiques sur les sites.

6. APPLICATION DES CRITÈRES DU PATRIMOINE MONDIAL

Le site est proposé au titre des quatre critères.

Critère (i): histoire de la terre et processus géologiques

Le site proposé représente une association de processus volcaniques et géosynclinaux dans la région de la mer Noire. On y trouve un ensemble très complexe de formations et de types rocheux. Toutefois, le Karadag n'est pas exceptionnel si on le compare à d'autres massifs montagneux volcaniques d'Europe et du monde. L'UICN considère que le site ne remplit pas ce critère.

Critère (ii): processus écologiques

Les dimensions du Karadag sont insuffisantes pour maintenir les processus écologiques à long terme et la protection à long terme de la diversité des plantes nécessitera une gestion plus efficace. Pour de nombreuses espèces animales rares et menacées, le territoire est insuffisant et l'on ne saurait garantir leur survie dans l'aire protégée**.** L'UICN considère que le site ne remplit pas ce critère.

Critère (iii): phénomènes naturels éminemment remarquables ou de beauté exceptionnelle

Le site proposé comprend un paysage typique de montagnes côtières. Bien qu'il soit important au niveau national, on ne peut pas considérer qu'il ait une importance universelle exceptionnelle. L'UICN considère que le site ne remplit pas ce critère.

Critère (iv): diversité biologique et espèces menacées

La biodiversité de la flore et de faune est plus faible que celle d'autres réserves de la région qui contiennent probablement les mêmes espèces endémiques que le Karadag. À l'échelle régionale, de nombreuses réserves présentent une diversité floristique beaucoup plus importante. Par exemple, le Parc national du mont Olympe (Grèce) 1800 plantes vasculaires; le Parc national Cilento (Italie) 3200 plantes vasculaires. La seule plante endémique que l'on trouve exclusivement au Karadag ne peut être considérée comme d'importance mondiale. La faune n'est remarquable qu'à l'échelle nationale. L'UICN considère que le site ne remplit pas ce critère.

Le site remplit les conditions d'intégrité décrites dans le paragraphe 44 (b) des Orientations concernant le critère (i) mais ne remplit pas d'autres conditions d'intégrité (v,vi,vii).

7. RECOMMANDATION

Que le Bureau ne recommande pas l'inscription du Karadag sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères naturels.

L'avis de l'UICN concernant les possibilités de désigner des sites candidats au patrimoine mondial en Ukraine est expliqué dans une note au Bureau qui porte sur les cinq sites proposés par l'État Partie.

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE UICN

CRÊTE DE PODILSKI (UKRAINE)

1. DOCUMENTATION

i) **Fiches techniques UICN/WCMC:** (1 référence)

ii) **Littérature consultée:** Ministry of Environment and Natural Resources. 2000. **National Report on the State of Environment in Ukraine, 1999.** Raevsky Scientific Publications. Kiev. 184 pp; Hancock, P.L. et al. 2000. **The Oxford Companion to The Earth.** Oxford University Press; Middleton, J and T. Waltham. 1986. **The Underground Atlas: A Gatezetteer of the World's Cave Regions.** St. Martin's Press. New York.

iii) **Consultations:** 6 évaluateurs indépendants; fonctionnaires du gouvernement de l'Ukraine; Département de géologie de l'Université de Moscou

iv) **Visite du site:** Gerhard Heiss et Yuri Badenkov; avril 2001.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

La crête de Podilski (CP) se situe dans l'ouest de l'Ukraine, à proximité de la ville historique de Kamyanets-Podilsky, dans l'oblast de Khmelnytska. Le site proposé couvre une superficie de 87 105 ha et il est entièrement situé dans les limites du Parc naturel national Podilski Tovtry (261 316 ha).

Le site proposé fait partie de la crête de Podilski qui s'étend de l'ouest de l'Ukraine à la Roumanie, sur plus de 500 kilomètres. Elle s'élève à 60 m au-dessus du plateau de Podilski, sur une largeur de 15 à 20 kilomètres. Elle résulte d'un système de récifs-barrière fossiles formé durant le Miocène. Aujourd'hui, elle constitue une des régions de gypse karstique les plus importantes du monde. La crête de Podilski se caractérise par une concentration de phénomènes karstiques tels que des puits, des dépressions, des sources et des grottes. Elle compte de nombreux très longs réseaux de grottes dont deux contiennent plus de 100 km de galeries cartographiées: Optimisticheskaya (151 km) et Ozernaya (105 km). On considère que ce sont les grottes de gypse les plus longues du monde mais elles ne font pas partie du site proposé.

Le site est caractérisé par des vallées occupées par des terres agricoles et des établissements et par des plateaux boisés qui, ensemble, forment un paysage mosaïque. Les forêts de chênes, de charmes, de hêtres et de tilleuls dominent. Il ne reste pas de forêt d'origine, la plupart sont très jeunes et il y a quelques peuplements de plus de 100 ans. Il y a aussi 2200 ha de plantations de pins.

On a décrit environ 1700 espèces de plantes vasculaires dans la crête de Podilski qui est considérée comme la localité la plus importante pour les espèces reliques et endémiques en Ukraine. Beaucoup sont endémiques de la région de Podilski. La faune sauvage est représentée par 55 mammifères, 140 oiseaux, 12 amphibiens et 10 reptiles. Les espèces les plus remarquables sont la loutre d'Europe, la cigogne noire, la grue cendrée et le balbuzard pêcheur. Le site contient plusieurs espèces menacées au plan régional, sept espèces de plantes et 33 espèces d'animaux qui sont inscrites sur la Liste rouge européenne.

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES SITES

La période du Miocène (23 millions à 5 millions d'années) se caractérise par un refroidissement du climat avec l'expansion des glaces et l'abaissement du niveau des mers. Les gisements de fossiles de l'époque sont remarquables par la diversification des primates et l'apparition des éléphants et des félins. Durant le Miocène, la

propagation des prairies a également favorisé l'évolution de nouvelles espèces de mammifères brouteurs. Étant donné que la CP ne représente aucun de ces phénomènes, on ne peut la considérer représentative de cette époque de l'histoire de la Terre.

Du point de vue des caractéristiques géologiques, les récifs fossiles sont communs dans le monde entier. Certains des mieux étudiés sont les récifs permiens de l'ouest du Texas, les récifs dévoniens de l'ouest du Canada, de l'Europe et de l'Australie et les récifs du Trias dans la Province des Alpes d'Europe. Le récif du Miocène, dans la vallée de Sigatoka à Fidji a également fait l'objet d'une recherche approfondie. Le Bien du patrimoine mondial des Grottes de Carlsbad (États-Unis) s'est formé sur le récif fossile permien de 560 km de long (Capitan Reef) qui entoure le bassin du Delaware dans l'ouest du Texas et le sud-est du Nouveau-Mexique. Le vaste réseau de grottes du site s'est développé dans ce complexe récifal épais de 600 mètres.

Neuf sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en raison de leurs caractéristiques karstiques. En outre, 23 autres biens naturels et neuf biens culturels présentent des caractéristiques karstiques secondaires. En Europe, les Grottes du karst aggtelek et du karst slovaque (Hongrie/Slovaquie) et les Grottes de Skocjan (Slovénie) ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial pour leurs caractéristiques karstiques. Le site du karst aggtelek/karst slovaque présente toute une gamme de caractéristiques typiques du karst de la zone tempérée et Skocjan est connue comme site référence pour l'hydrogéologie karstique. Le secteur septentrional du Bien du patrimoine mondial du Caucase de l'Ouest (Fédération de Russie) est entièrement karstique et contient certaines des grottes les plus longues et les plus profondes du monde. Bien que la CP soit formée de gypse karstique plutôt que de calcaire, elle ne contient aucune des caractéristiques que l'on trouve dans le karst aggtelek/karst slovaque et à Skocjan. Et même si l'on agrandissait le site proposé pour inclure les autres grottes de la crête de Podilski, il est peu probable qu'elles seraient comparables aux régions karstiques qui figurent déjà sur la Liste du patrimoine mondial.

La CP fait partie de la Province des forêts d'Europe centrale qui s'étend du sud de l'Oural à la mer du Nord. C'est, en Europe, une Province biogéographique très diverse du point de vue de ses paysages mais elle a été fortement modifiée par les activités anthropiques de sorte que les sites naturels sont aujourd'hui limités aux zones de plateaux. La région des Carpates orientales a le niveau le plus élevé d'intégrité naturelle au sein de cette province et elle est donc beaucoup plus importante pour la conservation. Partagée par la Slovaquie, la Pologne et l'Ukraine, cette région possède les plus vastes forêts primitives de frênes communs au monde. Les aires protégées de l'est des Carpates comprennent: la Réserve de biosphère des Carpates, en Ukraine (57 880 ha), le Parc national Bieszczady, en Pologne (27 834 ha) et le Parc paysager régional de Stuzica en Slovaquie (zone intégralement protégée 1708 ha). La Réserve de biosphère des Carpates est plus importante que la CP du point de vue de la biodiversité mais les caractéristiques paysagères des Carpates ne peuvent être comparées avec celles du site proposé. La région la plus semblable est contenue dans la Réserve naturelle Medobory (Ukraine) qui a une superficie de 10 455 ha: elle est donc plus petite que la CP et présente un niveau de biodiversité inférieur: 1120 plantes vasculaires; 32 mammifères et 134 espèces d'oiseaux.

Du point de vue des biens naturels du patrimoine mondial, la Réserve naturelle de Srebarna (Bulgarie), le Site fossilifère de Messil (Allemagne) et les Grottes du karst aggtelek et du karst slovaque (Hongrie/Slovaquie) appartiennent aussi à la Province des forêts d'Europe centrale. (Les caractéristiques karstiques du karst aggtelek/karst slovaque sont comparées à la CP plus haut.) Le Site fossilifère de Messil est un gisement de fossiles et ne partage aucune caractéristique avec la CP. Il est impossible également de comparer Srebarna à la CP car la première est une zone humide et la deuxième est essentiellement dominée par les forêts.

5. INTÉGRITÉ

4.1. Délimitation

Les limites du site proposé englobent les secteurs les moins perturbés et les plus importants du Parc naturel national Podilski Tovtry. Toutefois, les habitats naturels sont entremêlés de terres agricoles et de parcelles consacrées à la sylviculture commerciale. Il est donc impossible de former une unité écologique au sein de laquelle les impacts anthropiques pourraient être atténués. Dans plusieurs secteurs, la Réserve n'a que quelques centaines de mètres de large. Un groupement de petits îlots d'habitats ne peut pas être protégé efficacement à long terme.

4.2. Régime foncier et statut juridique

Bien que le Parc naturel national Podilski Tovtry soit placé sous l'autorité du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles de l'Ukraine, 3015 ha ou 1,1 pour cent seulement du parc appartiennent à la Direction des propriétaires de parcs nationaux qui gère directement cette superficie. Le reste appartient à des intérêts commerciaux d'exploitation des forêts, des stations thermales et des fermes privées et collectives qui en assurent la gestion.

4.3. Gestion

La Direction du Parc naturel national Podilski Tovtry, nommée par le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles de l'Ukraine, est responsable de la gestion du parc naturel national. Les activités des diverses entreprises et institutions situées dans le parc sont coordonnées par le Conseil technologique du parc naturel national dirigé par un directeur de parc. Le principal objectif de gestion du parc est la protection de la biodiversité à son niveau actuel. Étant donné qu'il faut recourir à des pratiques agricoles et forestières pour maintenir la biodiversité dans le site, il serait préférable de gérer le parc comme un paysage culturel et non comme une zone naturelle.

Il n'y a pas de plan de gestion intégré pour le site mais des plans qui couvrent des activités spécifiques: un plan de zonage pour les forêts approuvé par les entreprises forestières d'État et privées; un programme scientifique quinquennal adopté en 1999 par le ministère de l'Environnement; et un plan (en préparation) qui couvre les activités récréatives. Toutefois, ces plans d'activités spécifiques ne remplacent pas un plan de gestion intégré qui devrait chapeauter toutes les activités dans le site proposé et garantir une gestion efficace à long terme du site.

4.4. Menaces

Les principales menaces sont:

- Les établissements. Le document de candidature ne donne pas le chiffre de la population qui vit dans le site proposé mais la mission de l'UICN a remarqué plusieurs établissements et constaté que quelques milliers de personnes doivent vivre dans les limites de la CP. Toutefois, étant donné la nature complexe des limites du site, il est difficile d'établir exactement où elles se trouvent et donc de savoir combien de personnes vivent réellement dans le site.
- L'agriculture. Les terres arables encerclent de petits îlots d'aires naturelles protégées sans zones tampons.
- L'exploitation minière. Il y a un certain nombre de carrières de calcaire à l'intérieur du parc naturel national et quelques-unes également à l'intérieur du site proposé.
- Les routes. L'infrastructure est très développée dans le parc naturel national avec des routes qui traversent certains secteurs du site proposé.
- Station hydroélectrique. Les berges du Dniestr sont affectées, sur plus de 150 km, par une station hydroélectrique construite en 1984. Le réservoir a entraîné l'érosion des berges, des glissements de terrain et des fluctuations du niveau de l'eau en dehors des saisons habituelles.
- Pollution de l'air. L'industrie - cimenteries et raffineries de sucre proches de la CP - pollue l'air dans la région.
- Le tourisme. Des centaines de milliers de touristes se rendent dans le parc naturel national chaque année. Il n'y a pas de plan de gestion du tourisme pour le parc. Beaucoup de touristes visitant la région se rendent dans les stations thermales dont quelques-unes se trouvent dans le site proposé. La mission de l'UICN a remarqué une pollution atmosphérique locale importante causée par les chauffages des stations thermales.

5. AUTRES COMMENTAIRES

La mission de l'UICN a été informée de plans de création d'une zone économique franche qui contiendrait le parc naturel national. Toutefois, aucune étude d'impact de ce projet sur le site proposé n'a été menée.

La Réserve historico-culturelle «Kamenets-Podilsk», qui sera bientôt proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères culturels, se trouve dans les limites de la CP. Toutefois, il ne semble pas qu'il y ait de coordination entre la gestion de la zone culturelle et le site naturel proposé.

6. APPLICATION DES CRITÈRES DU PATRIMOINE MONDIAL

Le site est proposé au titre des quatre critères naturels.

Critère (i): histoire de la terre et processus géologiques

Le site a une importance géologique nationale mais il n'est pas exceptionnel au niveau international lorsqu'on le compare à d'autres régions qui contiennent des caractéristiques telles que les formations karstiques et les récifs fossiles. Du point de vue de l'histoire de la Terre, la CP ne représente pas de manière exceptionnelle la période du Miocène. L'UICN considère que le site ne remplit pas ce critère.

Critère (ii): processus écologiques

La CP a été fortement influencée par les activités anthropiques et les régions naturelles ont été fragmentées ou sont gérées pour leur valeur de paysage culturel plutôt que pour les processus naturels. Les petites poches d'aires naturelles qui subsistent ne sont pas de taille suffisante pour que des processus naturels d'importance internationale puissent avoir lieu. L'UICN considère que le site ne remplit pas ce critère.

Critère (iii): phénomènes naturels éminemment remarquables ou de beauté exceptionnelle

Le paysage du site proposé a été beaucoup modifié et c'est aujourd'hui un paysage culturel qui reflète l'histoire ancienne et souvent dramatique de la région. Toutefois, on ne peut pas considérer cela comme un «phénomène naturel exceptionnel» ni comme une région à la «beauté naturelle exceptionnelle» qui puisse satisfaire à ce critère. L'UICN considère que le site ne remplit pas ce critère.

Critère (iv): diversité biologique et espèces menacées

Bien que la CP contienne plusieurs espèces considérées comme menacées au niveau européen, le site souffre de problèmes d'intégrité. Les limites ne permettent pas l'établissement d'une unité écologique viable, il y a plusieurs pressions sur le site et il semblerait que celles-ci devraient augmenter à l'avenir. En outre, le cadre de gestion n'est pas fiable. L'UICN considère que le site ne remplit pas ce critère.

7. RECOMMANDATION

Que le Bureau ne recommande pas l'inscription de la crête de Podilski sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères naturels.

L'avis de l'UICN concernant les possibilités de désigner des sites candidats au patrimoine mondial en Ukraine est expliqué dans une note au Bureau qui porte sur les cinq sites proposés par l'État Partie.

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL - ÉVALUATION TECHNIQUE UICN

PARC NATIONAL DE KAIETEUR (GUYANA)

1. DOCUMENTATION

i) **Fiches techniques UICN/WCMC** (6 références)

ii) **Littérature consultée:** Anon. 2000. Seminar on Natural Heritage in the Caribbean, Paramaribo, Suriname, February 2000. Synthesis Report. UNESCO; Barnett, A. & R. Shapley. 1999. The Final Report of the Potaro Plateau Zoological Expedition. Dept. of Life Sciences University of Surrey, U.K.; Bourne et al. 2000. Vocal Communication and Reproductive Behaviour of the Frog Colostethus beebei in Guyana. Journal of Herpetology 39-00A; Eggleton, P. et al. 1999. A Checklist of Termites from Kaieteur National Park, Guyana. Proc. Entomol.Soc. 101 (3) pp 687-689. Washington; Forte et al. 1988. Rapid Rural Appraisal, Chenapau/Kaieteur National Park (Draft) Internal document, Co-operative Republic of Guyana; Hutchinson, C. 1999. Kaieteur National Park Tourism Development – Preliminary Observations and Recommendations. Draft memo, Conservation International; Lechner, L. 1997. Infrastructure Development at Kaieteur National Park. Prepared for World Bank and the Government of Guyana – National Protected Areas System Project; Schuerholz, G. 1991. Kaieteur National Park, Guyana. Diagnostic Report. WWF – USA; Wilkinson, B. 1998. (26-11-98) Environment – Guyana Mining Activities Taking a Toll. Global Information Network; Wilkinson, B. 1999. (03-11-99) Population – Guyanan Amerindians Increasingly Militant. Global Information Network.

iii) **Consultations:** 7 évaluateurs indépendants, l'Honorable Samuel Hinds, Premier ministre du Guyana, l'Honorable Vibert DeSouza, ancien ministre des Affaires amérindiennes, Commission nationale du Guyana pour l'UNESCO; personnel d'encadrement du projet de réseau d'aires protégées; personnel d'Iwokrama (ONG de recherche à financement international active au Guyana); et personnel du parc national.

iv) **Visite du site:** Peter Hitchcock; avril 2001.

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Le Parc national de Kaieteur (PNK) est la seule aire officiellement protégée du Guyana. Couvrant environ 63 000 hectares du plateau des Guyanes, le PNK contient un bon échantillon des forêts humides guyanaises ainsi que de bons exemples de savanes des hautes terres et autres types d'habitats. Le site comprend aussi les célèbres chutes de Kaieteur situées à l'endroit où la formation de Roraima fait place aux plaines côtières. À cet endroit, le fleuve Potaro tombe de 226 m dans le bassin de réception et pénètre dans une gorge spectaculaire de 20 km de long environ avant de ressortir sur les plaines.

Le PNK comprend une forêt ombrophile tropicale diverse. Dans certaines régions, la forêt s'ouvre sur une vaste savane arbustive et herbacée du «type guyanais». La liste indicative préliminaire du PNK énumère 1100 plantes mais il reste beaucoup à faire pour établir le relevé de toutes les ressources biologiques du parc. On y trouve plusieurs espèces de plantes endémiques, notamment un membre de la famille *Rapataceae* endémique du plateau des Guyanes et une fougère nouvellement décrite (*Hecistopteris kaieteurensis*). Les études préliminaires, conduites récemment par des scientifiques, indiquent que la diversité de la faune est modérée, avec de nombreuses formes jusque là non décrites et plusieurs espèces particulièrement importantes du point de vue de la conservation. Une étude préliminaire du plateau fait état de 53 à 54 espèces de mammifères dont la loutre géante, le chien des buissons et le jaguar. Autre caractéristique du plateau: la cohabitation de trois espèces de singes capucins. L'avifaune est intéressante avec 187 espèces décrites, c'est-à-dire près de 50 pour cent du nombre total d'espèces décrites au Guyana. Plusieurs espèces d'oiseaux ont récemment été découvertes au Guyana et d'autres sont rares ou en danger.

3. COMPARAISON AVEC D'AUTRES SITES

Le PNK est, pour le moment, la seule aire protégée du Guyana mais un réseau national d'aires protégées est en projet dans le cadre duquel on prévoit la création de sept autres aires protégées. Le PNK est représentatif de la Province biogéographique guyanaise (selon Udvardy) qui comprend deux biens naturels du patrimoine mondial: la Réserve naturelle du Suriname central (RNSC) et le Parc national de Canaima, au Venezuela. Le PNK est également représentatif de la «forêt humide guyanaise», une des 200 écorégions prioritaires qui, selon le WWF, méritent des mesures de conservation.

La RNSC, qui couvre 1,6 million d'hectares, contient un échantillon beaucoup plus complet (c'est-à-dire 3000 pour cent de plus) des différents types d'habitats typiques des basses altitudes du plateau des Guyanes. La Réserve comprend le gradient altitudinal complet, pratiquement depuis le niveau de la mer (25 m) jusqu'au sommet le plus élevé du Suriname (1230 m). Le Parc national de Canaima, avec 3 millions d'hectares, est aussi beaucoup plus grand que le PNK, contient une plus grande diversité d'habitats et couvre une plus large échelle altitudinale (350-2730 m). Les sommets aplatis des tepuis de Canaima présentent un taux d'endémisme si élevé qu'ils ont été classés en tant qu'entité biogéographique distincte, le «Pantepui». La région du Pantepui sert, par exemple, de refuge à 36 espèces d'oiseaux qui sont totalement limitées à la proximité des tepuis. Bien que le PNK comprenne plusieurs tepuis détachés, de grès du Roraima, ces derniers sont d'importance mineure du point de vue de leur étendue lorsqu'on les compare à ceux de Canaima et présentent donc une biodiversité moins riche.

La RNSC contient environ 6000 espèces de plantes vasculaires et une faune diverse. Du point de vue de la biodiversité, les valeurs du PNK sont moins évidentes, même lorsqu'on le compare à d'autres régions du Guyana déjà identifiées, dans la stratégie mondiale du patrimoine mondial, comme des biens potentiels du patrimoine mondial (le bassin versant du Mazaruni supérieur, par exemple). Le faible niveau de biodiversité du PNK, par comparaison avec celui d'autres aires protégées de la région, reflète l'intensité relative des études réalisées: l'étude des ressources biologiques du PNK est loin d'être exhaustive. Toutefois, vu la plus faible diversité des habitats du PNK, le compte final d'espèces sera largement inférieur à celui de la RNSC et de Canaima. C'est ce qui a été démontré dans des travaux récents menés par le Smithsonian Institute qui indiquent que le PNK ne représente que 17 pour cent des espèces décrites pour le Guyana, le Suriname et la Guyane française. Les auteurs précisent qu'il s'agit «sans le moindre doute, d'une sous-estimation de la totalité des taxons de la région» et que le niveau véritable de la biodiversité du PNK pourrait être supérieur à celui qui est enregistré jusqu'à présent, mais il sera loin d'être comparable à celui de la RNSC et de Canaima. En outre, la biodiversité du site proposé est loin d'être représentative de la Province du plateau des Guyanes dans son ensemble. Le tableau 1 résume certains des éléments pertinents de ces sites auxquels on a comparé le site proposé.

Outre la RNSC et Canaima, il y a environ 40 autres aires protégées distribuées entre cinq pays (Brésil, Guyane française, Guyana, Suriname, Venezuela) qui contiennent des écosystèmes de forêt et de savane dans la Province guyanaise et dont la plus remarquable, sans doute, est le Parc transfrontière Pico Da Neblina (Brésil 2 200 000 hectares et Venezuela 1 360 000 hectares).

Le document de candidature repose, dans une certaine mesure, sur le fait que le site proposé est représentatif d'habitats du plateau guyanais. Bien que le PNK, par sa situation et son gradient altitudinal, fournisse un exemple du plateau, l'élément tepui n'y est pas représenté et il ne contient que de petites superficies du paysage de savane typique du plateau des Guyanes.

Le PNK comprend les célèbres chutes de Kaieteur qui, en Amérique du Sud, arrivent en deuxième place après le Saut de l'Ange (918 m) qui se trouve dans le Bien du patrimoine mondial de Canaima. À la différence du Saut de l'Ange, toutefois, les chutes de Kaieteur charrient un grand volume d'eau toute l'année mais le Saut de l'Ange n'est qu'un des éléments du vaste paysage de tepuis de Canaima qui donne au parc son intérêt panoramique. Bien que le PNK contienne plusieurs tepuis détachés, ces derniers sont beaucoup moins étendus que ceux de Canaima. Le Bien du patrimoine mondial d'Iguazu/Iguaçu contient aussi une chute beaucoup plus impressionnante.

Tableau 1: Analyse comparative avec d'autres aires protégées du plateau des Guyanes

	Parc national de Kaieteur (Guyana)	**Bien du patrimoine mondial de la Réserve naturelle du Suriname**	**Bien du patrimoine mondial de Canaima (Venezuela)**

		central (Suriname)	
Dimensions (hectares)	63 000	1 600 000	3 000 000
Diversité des plantes	1 100	6 000	4 – 5 000
Diversité des mammifères	53	110 (estimation) 185 (national)	118
Diversité des oiseaux	187	400 (680 national)	550
Gradient altitudinal (mètres)	500 – 1 200	25 – 1 230	350 – 2 730

En résumé, le PNK n'est pas du tout du même calibre que les autres biens de la région, que ce soit du point de vue des dimensions, de la diversité ou de l'importance biologique.

4. INTÉGRITÉ

Délimitation

Le PNK fait partie d'un ensemble de forêts pluviales d'un seul tenant, essentiellement vierges, qui s'étendent vers l'ouest jusqu'à la frontière du Venezuela et vers l'est jusqu'à la frontière du Suriname et au Brésil. Toutefois, sans la protection des forêts environnantes, le PNK est une petite aire protégée qui ne présente de manière adéquate ni l'élément des tepuis, ni les paysages de savane du plateau des Guyanes.

Le PNK, avec l'ensemble du bassin versant du fleuve Potaro, pourrait protéger un exemple important, sur le plan géographique, d'un bassin versant complet, depuis le tepui d'amont jusqu'aux plaines d'inondation en passant par une rivière au stade de maturité, d'importantes cascades et un canyon profondément incisé. Toutefois, le site tel qu'il est proposé ne contient pas «…la totalité ou la plupart des éléments connexes et interdépendants dans leurs rapports naturels…» (Orientations, paragraphe 44 (b)(i)).

L'intégrité du PNK est tributaire du maintien des habitats naturels dans les terres adjacentes ce qui, pour l'instant, ne peut être garanti. Étant donné que le bassin versant du fleuve Potaro n'est pas protégé, tout développement en amont du parc pourrait avoir des répercutions sur les chutes et le milieu aquatique associé. Par exemple, la construction de routes à proximité des limites du parc constituerait une menace grave pour celui-ci. L'UICN conclut que les limites actuelles du site ne comprennent pas d'éléments naturels clés et ne protègent pas suffisamment le parc contre le développement de la région.

Législation

Le PNK est la seule aire officiellement protégée du Guyana. Créé en 1929, le PNK a subi de nombreux changements dans ses limites. Réduit à moins de 12 000 hectares dans les années 1970 et 1980, il a été agrandi dans les années 1990 pour atteindre sa superficie actuelle de 63 000 hectares. Le parc national actuel a été établi par une loi promulguée en 1999 (et modifiée en 2000 pour restaurer les droits de chasse des Amérindiens). Toutefois, la législation a un champ d'action limité et n'établit pas officiellement de régime réglementaire ni de cadre institutionnel. La protection contre l'exploitation forestière est actuellement limitée par des décisions politiques et la mission UICN a été informée de l'élaboration en cours d'une législation réglementaire complète.

Bien que des populations traditionnelles résident encore à proximité du parc et fassent valoir leurs droits sur une partie, au moins, du parc, il n'y a pas de régime de protection traditionnelle en place. Une forme négociée de protection traditionnelle pourrait voir le jour, mais un conflit permanent oppose le gouvernement du Guyana et le peuple autochtone de Chenapau (voir «Régime foncier» ci-dessous).

Gestion

Le site proposé est géré par le Conseil du Parc national de Kaieteur, nommé par la Présidence, qui est responsable et doit rendre compte au Parlement du Guyana. Un plan magistral a été préparé pour le PNK mais il serait, en réalité, plus justifié de le décrire comme un plan pour l'infrastructure touristique de la zone des chutes de Kaieteur. Il est clair qu'il n'aborde pas les questions générales de conservation du parc national. En fait, il a été préparé avant l'agrandissement du parc en 1999. Aucun plan de gestion n'a été mis en chantier pour le parc et

il existe un risque réel de voir le plan relatif à la zone des chutes de Kaieteur primer sur la gestion du parc national dans son ensemble.

Ressources humaines et financières

Il n'y a, sur place, que deux gardiens qui disposent de peu de ressources. Ce personnel est sans doute suffisant pour gérer le tourisme dans la zone des chutes de Kaieteur mais il est insuffisant pour la gestion globale du parc, et notamment pour la surveillance des zones isolées.

Utilisation publique

On estime qu'il y a actuellement 2500 à 5000 visiteurs par an. L'accès au site proposé ne peut se faire qu'en avion ou en bateau. La mission de l'UICN a fait part de sa préoccupation quant à l'impact cumulatif des mouvements sur la piste d'atterrissage des chutes de Kaieteur. Plus le tourisme sera développé dans le PNK ou dans les régions adjacentes où l'accès ne peut se faire que par l'intermédiaire du terrain d'atterrissage, plus la valeur esthétique exceptionnelle de la zone des chutes court le risque d'être amoindrie. Il faut donc, de toute urgence, préparer un plan de gestion du parc.

Régime foncier

Le site proposé appartient au gouvernement du Guyana. Toutefois, la majeure partie du PNK est revendiquée par la communauté Patamona du village de Chenapau, pour qui, il s'agit de terres autochtones. Cette zone comprend tous les terrains de chasse et de pêche de Chenapau et c'est la seule source d'eau potable pour la communauté. Les rivières et les ruisseaux du territoire de Chenapau contigu aux limites du parc agrandi, ont été perturbés par l'exploitation minière. La création du parc a privé la communauté amérindienne de ses droits traditionnels sur la terre. Bien qu'un amendement ultérieur à la loi ait restauré les droits de chasse et de pêche, la question des droits territoriaux autochtones fait encore l'objet d'un conflit et d'une action en justice. Il faudra du temps pour résoudre le problème.

Avant d'entreprendre la mission, l'UICN a reçu des lettres du capitaine de Chenapau ainsi que d'organisations non gouvernementales internationales représentant le peuple Patamona de Chenapau. Il y était dit que les Patamona de Chenapau n'avaient pas été consultés comme il se doit à propos de l'agrandissement du parc national, en 1999, et que cela faisait l'objet d'un différend juridique permanent avec le gouvernement du Guyana. Les lettres indiquaient aussi que les Patamona de Chenapau n'avaient pas été consultés comme il se doit à propos de la candidature au statut de bien du patrimoine mondial. Il était prévu que la mission de l'UICN rencontre une délégation des Patamona de Chenapau mais, en raison d'un vol annulé et de troubles civils à Georgetown, la mission a été retardée de 24 heures. Lorsque la mission de l'UICN est arrivée, la délégation Patamona avait quitté le lieu de rendez-vous prévu, à Manzies Landing.

Menaces

Le PNK comprend une forêt ombrophile tropicale pratiquement vierge à laquelle l'accès par véhicule est négligeable. Les terres adjacentes portent encore une végétation naturelle, essentiellement une forêt ombrophile tropicale et sont peu habitées. Il n'y a pas de grand projet de développement qui menacerait l'intégrité du parc; la principale activité incompatible avec les objectifs de l'aire protégée est l'exploitation illégale du fleuve pour l'or et les diamants, à l'extérieur et à l'intérieur du site proposé. Il est probable que cette exploitation se limite aux dépôts alluviaux le long des cours d'eau mais les répercutions sur la qualité de l'eau et la vie aquatique pourraient être graves. La mission de l'UICN a constaté que le gouvernement du Guyana avait réussi à contrôler l'exploitation dans le parc. Toutefois, mettre en place une réglementation permanente et efficace est complexe car il est difficile de détecter les opérations minières à petite échelle. L'exploitation minière dans le bassin versant d'amont non protégé du fleuve Potaro représente une menace permanente, bien que limitée, pour la qualité de l'eau du PNK.

En conclusion, l'UICN estime que le PNK ne remplit pas les conditions d'intégrité, notamment en ce qui concerne la protection du bassin versant, l'absence d'un plan de gestion, une législation réglementaire insuffisante, un cadre institutionnel et un personnel insuffisants.

5. AUTRES COMMENTAIRES

Le PNK fait partie intégrante d'une étendue de forêts ombrophiles d'un seul tenant qui s'étend du Parc national de Canaima au Venezuela jusqu'à la RNSC du Suriname en passant par le Brésil et le Guyana. Le PNK pourrait donc contribuer à la création d'une chaîne physique entre les deux biens du patrimoine mondial existants sur le plateau des Guyanes. Le PNK serait un des blocs de construction de ce plan ambitieux qui permettrait de relier les biens du patrimoine mondial existants en une seule aire protégée transnationale de vaste étendue. La région du projet Iwokrama, à l'est, la concession accordée à Conservation International au sud-est et les parcs nationaux proposés des montagnes de Pakairama et du Roraima à l'ouest et au nord-ouest, avec le PNK, sont des sites placés de manière stratégique qui contribuent au concept de «chaîne» de forêts ombrophiles (et de savanes) traversant le Guyana sur toute sa largeur. Il a été également déterminé que la vaste région du Guyana qui porte le nom de «Forêts du Sud-Est» a une grande valeur pour la conservation et apporterait une contribution majeure à ce concept. La mission de l'UICN a discuté du concept de «chaîne des parcs des Guyanes» avec des fonctionnaires du gouvernement du Guyana et a obtenu des réactions qui allaient d'un appui réservé à un véritable enthousiasme.

Il existe également un potentiel de coopération avec le Suriname et la France afin d'élargir le concept à travers le Suriname et la Guyane française par l'établissement d'un lien éventuel avec une grande aire protégée actuellement en projet dans le sud de la Guyane française. La section du mont Roraima au Brésil apporterait également une contribution précieuse au concept qui rappelle celui du Corridor biologique méso-américain. Ce grand corridor d'aires protégées au sein du Guyana et des pays voisins pourrait constituer une candidature viable au patrimoine mondial et devenir une des aires protégées transfrontières les plus extraordinaires du monde. Toutefois, la proposition est encore prématurée et n'est probablement pas réalisable dans la prochaine décennie.

6. APPLICATION DES CRITÈRES DU PATRIMOINE MONDIAL

Le document de candidature ne précise pas les critères selon lesquels le site est proposé et il est donc considéré comme incomplet. L'UICN estime que les critères (iii) et (iv) pourraient être applicables.

Critère (iii): phénomènes naturels éminemment remarquables ou de beauté exceptionnelle

Bien que l'inscription au titre du Critère (iii) ne soit pas explicite dans le document de candidature, celui-ci accorde une attention considérable à la beauté naturelle des chutes de Kaieteur. Il est clair que le site des chutes de Kaieteur est très beau. Les chutes sont un emblème du Guyana et sont connues dans les cercles des voyages d'aventure et du tourisme local. Cependant, elles sont beaucoup moins impressionnantes que beaucoup d'autres chutes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial (Iguazu, les chutes Victoria, les Parcs canadiens des montagnes rocheuses et de Nahanni). À part les chutes, le document ne décrit pas le site candidat dans son ensemble comme étant de beauté naturelle exceptionnelle. À ce titre, il y a une grande différence avec le Bien du patrimoine mondial du Parc national de Canaima au Venezuela voisin, avec son paysage de tepuis et les cascades associées telles que le Saut de l'Ange.

Critère (iv): diversité biologique et espèces menacées

Le site protège un bon exemple de la forêt de moyenne altitude du plateau des Guyanes. Il comprend plusieurs espèces importantes pour la conservation telles que le jaguar, la loutre géante et la harpie féroce bien qu'on ignore les effectifs de ces espèces. Étant donné les relations biogéographiques étroites entre le Parc national de Canaima, la Réserve naturelle du Suriname central et le PNK, qui font tous partie du plateau des Guyanes, une analyse comparée de ces trois aires protégées permet d'évaluer le site proposé. L'analyse comparative, résumée au tableau 1, montre clairement que le PNK est nettement inférieur du point de vue de la biodiversité aux deux biens du patrimoine mondial. Il est probable que d'autres études permettront d'allonger les listes d'espèces du PNK mais il ne sera jamais comparable à Canaima et au Suriname central. En conséquence, l'UICN estime que le site proposé ne remplit pas ce critère.

En conclusion, l'UICN estime que le PNK ne remplit pas les critères pertinents du patrimoine mondial. Toutefois, l'UICN considère que le secteur du plateau des Guyanes se trouvant au Guyana présente un potentiel pour le patrimoine mondial et sa valeur, à ce titre, serait renforcée s'il était relié au Bien du patrimoine mondial de Canaima et même à la RNSC, au Suriname, au sud-est. L'UICN comprend que la réalisation de ce concept pourrait prendre de nombreuses années et que de nombreux pays seraient concernés. Néanmoins, du point de vue de la conservation, un tel bien du patrimoine mondial qui comprendrait les tepuis et les systèmes de forêts

ombrophiles et de savanes du plateau des Guyanes pourrait constituer une addition potentielle au réseau mondial de biens du patrimoine mondial forestier.

7. RECOMMANDATIONS

Que le Bureau conseille au Comité du patrimoine mondial de **ne pas** inscrire le PNK sur la Liste du patrimoine mondial car, de l'avis de l'UICN, il ne remplit pas les critères.

Il est recommandé au Bureau d'inviter l'État Partie à doter le PNK d'un plan de gestion et à encourager la mise sur pied d'un réseau national d'aires protégées au Guyana.

Le Bureau pourrait peut-être noter qu'il existe, dans la région du plateau des Guyanes, des forêts importantes et encourager l'État Partie à explorer le potentiel d'une candidature plus vaste au patrimoine mondial.